

# Opposition aspectuelle en russe et en français

Tatiana MILLIARESSI

*UMR 8163 « Savoirs, Textes, Langage », CNRS & Université Lille III*

Verbal aspect is a universal category which manifests itself differently across languages. Its function is to express the delimitation of the duration of a situation in time by means of regular verbal forms. Telicity is not a property inherent in the delimited situation but one of the characteristics of the Russian perfective aspect. The choice of the perfective aspect is not determined by telicity but by the nature of the temporal delimitation of the situation. In French, telicity cannot be expressed by grammatical forms. That is why delimitation of the duration of a situation occurs in time. The nature of temporal delimitation of situations is different in Russian and in French.

## 1. Introduction

L'opposition aspectuelle est une propriété universelle mais exprimée de façon différente dans chaque langue. Globalement, dans les emplois standard, c'est une opposition entre la durée du procès et la délimitation de cette durée. En français, par exemple, il s'agit de l'opposition des temps grammaticaux qui expriment prototypiquement la durée (imparfait, présent) par rapport aux temps qui marquent une délimitation de cette durée (passé composé, passé simple) (Cohen 1989 ; Vetters 1996 ; Gosselin 1996, 2005). Cependant, l'opposition aspectuelle est traditionnellement considérée par les slavistes comme une propriété exclusive des langues slaves. Pour mieux comprendre la spécificité de l'aspect slave (sur l'exemple du russe), il est intéressant de le confronter à l'expression grammaticale de l'aspect dans une langue romane, par exemple en français.

En russe, l'aspect est une caractéristique morphologique inhérente au verbe. Chaque forme verbale russe est associée à l'un des aspects (perfectif ou imperfectif). A l'exception d'un nombre restreint de verbes biaspectifs<sup>1</sup> (verbes

---

<sup>1</sup> L'étude de Čang (1997) a démontré que 92% des verbes biaspectuels russes étaient des emprunts à des langues occidentales et donc étrangers au système grammatical russe. Selon Čang, ces verbes ont eux aussi un sens aspectuel déterminé par le contexte (par exemple, le présent est exprimé par l'imperfectif, contrairement au futur, qui est exprimé par le perfectif) et ils sont sujets à la russification, c'est-à-dire à des rajouts d'un préfixe qui perfectivise le verbe ('démontrer': *demonstrirovat'*/*prodemonstrirovat'*) ou d'un suffixe qui l'imperfectivise ('naturaliser': *naturalizovat'*/*naturalizovyvat'*).

## 2 Tatiana Milliaressi

qui peuvent, selon le contexte, avoir un sens perfectif ou imperfectif) et des verbes sémantiquement sans terme naturel (*imperfectiva tantum*) ou sémantiquement résultatifs (*perfectiva tantum*), le verbe russe se présente sous la forme d'un couple aspectuel :

- 'lire': *čitat'* (imperfectif) / *pročitat'* (perfectif par préfixation) ;
- 'décider': *rešit'* (perfectif) / *rešat'* (imperfectif par changement de voyelle thématique) ;
- 'prédire': *predskazat'* (perfectif) / *predskazyvat'* (imperfectif par suffixation) ;
- 'dire': *govorit'* (imperfectif) / *skazat'* (perfectif par supplétion des bases)<sup>2</sup>.

En français, par opposition au russe, la valeur aspectuelle n'a pas d'expression morphologique autonome. Les marques temporelles et aspectives sont présentées de façon syncrétique. Pour ceux qui considèrent que la valeur aspectuelle est exprimée exclusivement par la base verbale (cf. Jacobs & Rosenbaum 1968, Lyons 1970 : 242), comme c'est le cas en russe (par exemple : *čitat'* / *pročitat'*), l'aspect n'est pas une catégorie grammaticale dans les langues à tendance analytique comme le français.

A la suite de Maslov (1978 : 307), Lerat (1981 : 50), je considère que la nature de l'expression formelle de l'aspect grammatical du verbe (par sa base, sa flexion ou à l'aide des formes analytiques) n'est pas prioritaire. En revanche, pour l'expression grammaticale de l'aspect, il est important que la totalité ou la plus grande partie du lexique verbal présente des oppositions de valeur aspectuelle grâce aux paradigmes des formes grammaticales du même verbe : en russe, l'opposition des paradigmes de conjugaison des formes perfectives par rapport aux formes imperfectives du même verbe au passé et au futur (passé perfectif / passé imperfectif, futur perfectif / futur imperfectif) ; en français, l'opposition des temps grammaticaux qui dénotent le procès dans sa durée par rapport à ceux qui dénotent une durée délimitée du procès (passé composé, passé simple / imparfait ; futur antérieur / futur simple).

L'originalité du russe réside dans l'autonomie de l'opposition aspectuelle qui peut exister indépendamment de son expression temporelle (infinitif perfectif / infinitif imperfectif). La différence du français par rapport au russe consiste en la déficience de l'opposition aspectuelle pour les temps du futur, celle-ci n'étant valable de façon systématique que pour les temps passés. Je m'intéresserai donc tout particulièrement dans cette étude à l'expression de la valeur aspectuelle au

---

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'une supplétion grammaticale des bases des formes grammaticales du même mot qui se caractérisent par l'identité sémantique résultant de leur évolution diachronique (Boukreeva 1996).

passé. En ce qui concerne le présent, il est prototypiquement non délimité dans les deux langues<sup>3</sup>.

## 2. La télélicité et le perfectif

L'aspect russe est différent de l'aspect français. En dehors de l'opposition duratif / délimitatif, il marque, en plus, l'opposition télélique / atélique. La télélicité est une propriété des procès pourvus d'une limite intrinsèque appelée *télos* ; lorsque le télos est atteint, le procès a abouti et ne peut plus continuer, à moins de recommencer : *arriver, se réveiller, tomber, construire* (une maison). Ainsi les procès pourvus d'un télos sont-ils téléliques. Par conséquent, les procès dépourvus de télos sont atéliques : *se promener, marcher, dormir, réfléchir*.

Les procès duratifs téléliques en russe sont dénotés par l'opposition de la forme imperfective et de la forme perfective du même verbe, ce qui reflète la conceptualisation de l'articulation du monde propre à la langue russe. Ainsi le procès 'lire' est-il conceptualisé comme une entité comportant une durée (processus) et une fin (télos). La durée sans télos est exprimée par l'imperfectif et la durée avec le télos, par le perfectif<sup>4</sup>. On associe souvent le procès télélique à l'aspect perfectif et le procès atélique à l'aspect imperfectif. En effet, le télos des procès duratifs correspond à la fin temporelle d'un procès (en (1), 'la durée de lecture est finie puisque le livre est lu') :

- (1) a. J'ai lu ce livre.  
b. Ja **pročítal** [PERFECTIF PASSE] ètu knigu.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'une délimitation temporelle d'un procès atélique et que le procès a un début et une fin, la fin de ce procès n'implique pas que le télos soit atteint (2) :

- (2) a. Je lui **ai parlé** au téléphone hier.  
b. Ja s nim **razgovarival** [IMPERFECTIF PASSE] včera po telefonu.

---

<sup>3</sup> Les emplois non standard du présent en russe et en français (par ex., le présent historique ou le présent scénique) présentent les événements fictivement intégrés à l'instance de l'énonciation. (cf. Arrivé *et al.* 1986 : 563).

<sup>4</sup> Je tiens à souligner que le perfectif d'un verbe duratif ne se résume pas à un télos sans durée, par opposition aux verbes ponctuels (voir 3.2). En effet, les verbes téléliques duratifs peuvent avoir des circonstants de durée (*Ja pročítal knigu za dva časa*. 'J'ai lu ce livre en deux heures') à l'inverse des verbes ponctuels (\**On skončalsja za dva časa*. 'Il est décédé en deux heures').

#### 4 Tatiana Milliaressi

Les formes verbales *ai parlé* et *razgovarival* indiquent : 'hier, il y a eu un intervalle de temps pendant lequel j'ai parlé au téléphone'. En français, dans ce cas, l'aspect délimité est exprimé par le passé composé (2a)<sup>5</sup>. En revanche, en russe, l'aspect délimité d'un procès atélique n'est pas exprimé par le perfectif, mais par l'imperfectif (2b). On pourrait en déduire qu'en russe ce n'est pas la délimitation de la durée qui nous oriente vers le choix de l'aspect, mais la télicité du procès. En effet, si l'on veut mettre en exergue la télicité du procès, on utilise le perfectif (1b). Cependant, les verbes atéliques russes peuvent aussi avoir un perfectif, ce qui laisse penser que la télicité n'est pas une propriété inhérente au perfectif. Quelle est alors la propriété fondamentale du perfectif ? Pour répondre à cette question, examinons les trois emplois essentiels du perfectif atélique russe. Le perfectif atélique peut exprimer :

(i) une perception subjective de la durée : suffisante, insuffisante, pénible à supporter, etc. (3b,c,d,e). L'imperfectif dans le même contexte exprimera la durée du procès de façon neutre et objective (3a) :

- (3) a. **Ja rabotal** [IMPERFECTIF] dva časa.  
'J'ai travaillé deux heures' (simple constatation)
- b. **Ja PRORabotal** [PERFECTIF PASSE] dva časa.  
'J'ai travaillé deux heures' (sans relâche, le travail est perçu comme dur)
- c. **Ja PORabotal** [PERFECTIF PASSE] dva časa.  
'J'ai travaillé deux heures' (la période est perçue comme passée rapidement)
- d. **Ja OTrabotal** [PERFECTIF PASSE] dva časa.  
'J'ai travaillé deux heures' (la période est prévue au préalable pour ce travail)
- e. **Ja robotNUL** [PERFECTIF PASSE] časok i hvatit!  
'J'ai bossé une petite heure, ça suffit !' (pop.: période courte, mais intense)

Le verbe du dernier exemple (3e) se situe dans un contexte modifié par rapport aux exemples (3a,b,c,d) à cause du sémantisme du suffixe *-nu-*. Ce suffixe forme des perfectifs dénotant des procès de courte durée, mais intenses<sup>6</sup>. La durée est

<sup>5</sup> J'utilise ici le terme de Cohen qui oppose l'*aspect non délimité* à l'*aspect délimité* dans diverses langues (1989 : 71) pour distinguer l'expression de la durée du procès et la délimitation de cette durée.

<sup>6</sup> Il ne faut pas confondre cette acception du suffixe avec son autre acception semelfactive qu'il peut prendre avec des bases désignant des procès ponctuels : *prygnut'* « faire un saut », *vzdrognut'* « tressaillir ».

considérée comme courte par rapport à la nature du procès. Ce n'est pas une "mesure absolue", mais "une mesure proportionnelle" (Vetters 1996 : 42). Les perfectifs à sens duratif en *-nu-* s'associent avec des circonstants désignant une courte durée : *nedolgo* 'pendant un temps pas très long', *časok* 'pendant une petite heure', *neskol'ko minut* 'pendant quelques minutes', etc. Le suffixe *-nu-* apporte souvent une nuance populaire au verbe (comparez : *rabotat* 'travailler' → *rabotnut* 'pop. 'faire un effort ponctuel en travaillant, donner un bon coup de collier'), ou bien forme des dérivés à partir de lexèmes d'emploi familier et populaire (*hrapet* 'fam. 'dormir en ronflant' → *hrapanut* 'pop. 'bien dormir pendant un temps relativement court'). Les dérivés en *-nu-* marquent aussi une durée délimitée courte, mais intense, sans connotation populaire : *sosnut* 'dormir pendant une courte durée', *vzgrustnut* 's'abandonner à la tristesse pendant un court moment', *otdohnut* 'bien se reposer pendant une courte durée'<sup>7</sup>.

Ce premier emploi du perfectif atélique est marqué par une évaluation subjective de la durée délimitée (3b,c,d,e). En revanche, l'imperfectif, dans un contexte similaire, exprime la durée de façon neutre et objective (3a).

(ii) une évaluation par le locuteur de l'évolution du procès au moment de l'énonciation (il s'agit des procès évolutifs comme *augmenter*, *baisser*, *s'améliorer*, etc.) :

- (4) Ceny **ponizilis'** [PERFECTIF PASSE].  
'Les prix **ont baissé**.'

(iii) l'inchoativité du procès duratif :

- (5) Komp'juter nakonec **ZArabotal** [PERFECTIF PASSE].  
'L'ordinateur **a** enfin **commencé à fonctionner**'

Comment unifier tous les emplois du perfectif (téliques et atéliques) et trouver des propriétés sémantiques communes à tous ses emplois ? Certains chercheurs considèrent qu'il n'y a pas d'invariant, puisqu'il s'agit d'une combinaison de paramètres de niveaux différents. Cela mène inévitablement à l'éclatement des

<sup>7</sup> Le perfectif *otdohnut* est polysémique en russe et a deux sens : 1) il représente la forme perfective du verbe *otdyhat'*/*otdohnut* 'se reposer' / 'récupérer' : *Ja otdyhal dva časa* 'je me suis reposé pendant deux heures' / *Ja otdohnul za dva časa* 'j'ai récupéré en deux heures' (voir 3.1.1) ; 2) c'est un dérivé suffixé en *-nu-* à partir du verbe *otdyhat* 'se reposer' qui signifie 'bien se reposer pendant une courte durée' : *Ja cegodnja rabotal, potom nemnogo otdohnul* 'j'ai travaillé aujourd'hui, ensuite je me suis un peu reposé'.

## 6 Tatiana Milliaressi

valeurs aspectuelles spécifiques (cf. par exemple : Timberlake 1982, Mehlig 1981, Zaliznjak & Šmelëv 1997). D'autres choisissent d'élargir la notion de télélicité pour qu'elle puisse couvrir tous les emplois perfectifs en russe. Ainsi, Šeljakin (2001 : 215) considère que tous les emplois, mentionnés ci-dessus (3, 4, 5), illustrent les procès téléliques. Bondarko, quant à lui, modifie la notion même de téléos pour concilier les différences sémantiques que présente l'aspect perfectif : à côté du téléos au sens traditionnel qu'il nomme *télos absolu*, il introduit une notion de *télos relatif* (Bondarko 1987 : 50-51). Autrement dit, selon lui, le téléos relatif est atteint quand on dit "les prix ont baissé" (4), puisque les prix vont continuer à baisser après avoir atteint une limite relative ; il en est de même pour l'ordinateur qui a commencé à marcher (5) et qui continuera à fonctionner, etc. Mais peut-on réellement parler ici d'un téléos, limite qualitative au-delà de laquelle le procès ne peut plus évoluer ?

Je pense que la multitude d'emplois aspectuels contextuels et la complexité du problème n'annulent pas l'existence de l'invariant et l'importance de sa définition. Cependant, la tendance à vouloir unifier à tout prix tous les emplois du perfectif sous l'étiquette de *télos* nuit à la compréhension et à la définition de la vraie nature de l'aspect en général et de l'aspect russe en particulier. En effet, la nature conceptuelle des processus évolutifs de type 'baisser', 'augmenter', 'diminuer', 'renforcer' est atélique. Le téléos du procès 'les prix ont baissé' serait la suppression totale des prix et la gratuité des marchandises. En d'autres termes, si le téléos n'est pas atteint, la délimitation du procès opérée par le perfectif n'est pas télélique, mais temporelle. Donc, contrairement à une opinion répandue (Smith 1986 ; Comrie 1989 ; Bondarko 1987 ; Šeljakin 2001 ; Breu 2004 : 252), la télélicité n'est pas une propriété universelle de l'aspect perfectif. Elle en est une des propriétés essentielles mais non exclusive.

Je pense que l'invariant du perfectif russe pourrait être formulé de la façon suivante : *évaluation* de la durée délimitée du procès – évaluation du résultat (téléos) ou de l'évolution du déroulement (perception subjective de la durée) – ou expression de l'inchoativité du procès. J'insiste ici sur *évaluation*, parce que la constatation neutre de la durée du procès (qui peut être délimitée ou non délimitée) est exprimée par l'imperfectif. Pour le perfectif, cette évaluation n'est possible que pour les procès à durée délimitée. Donc, la délimitation de la durée du procès reste une propriété fondamentale de tous les emplois du perfectif. Cette délimitation temporelle peut être globale, ponctuelle et inchoative. Elle peut être télélique ou atélique.

### 3. La télélicité en français

En français, l'évaluation de la durée ne peut pas être exprimée grammaticalement, c'est-à-dire par une opposition systématique des formes verbales. La question se pose de savoir si la télélicité et l'inchoativité (atélique) peuvent avoir une expression grammaticale.

La télélicité concerne deux types de procès : 1) procès à deux phases (durée + télos) : *lire un livre*; 2) procès ponctuels (procès sans durée représenté par le seul télos) : *tressaillir*.

**3.1. Les procès à deux phases** peuvent concerner : a) l'épuisement de l'objet (*j'ai mangé une pomme*) ou du sujet (*la neige a fondu*) (cf. Verkuyl 2000, Krifka 1998, Filip 1999, Dowty 1991) ou bien b) la transition quantité (durée) / qualité (télos). L'expression des deux types de procès est différente en français : les deux phases du procès sont dénotées par le même verbe (a) ou par deux verbes différents (b).

**3.1.1. Les procès qui mènent à l'épuisement de l'objet** (*écrire une lettre, manger une pomme*) sont constitués de deux phases : processus évolutif et télos (anéantissement de l'objet). Il s'agit de procès quantifiés avec "thème incrémental" (Dowty 1991). Le télos du procès quantifié est atteint lorsque le thème incrémental est épuisé. En français, les deux phases (processus évolutif et télos) sont dénotées par le même verbe (*écrire* : *j'écris une lettre, j'ai écrit une lettre*) ; en russe, on a deux formes aspectives différentes : imperfective pour le processus et perfective pour le télos (*pisat'* (imperfectif) / *napisat'* (perfectif) : *ja pišu pis'mo* 'j'écris une lettre', *ja napisal pis'mo* 'j'ai écrit une lettre').

Cependant, le français peut lui aussi exprimer ce type de télélicité, bien que de façon non exclusive, par des moyens grammaticaux : un temps grammatical délimité (temps composés et passé simple) et l'article défini qui marque le COD (6) :

- (6) a. Hier soir, Paul **a lu** la lettre que je lui avais apportée.  
b. Včera večerom Pol' **pročital** [PERFECTIF PASSE] *pis'mo*, kotoroe ja emu prines<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Par manque de place, je n'examine pas ici les emplois de l'imperfectif télélique, dit "imperfectif factuel", qui exigent un contexte différent.

## 8 Tatiana Milliaressi

En effet, si l'on remplace l'objet 'lettre' de (6a) par un objet comme 'livre', la situation change, de sorte qu'on ne sait plus, en français, si l'objet est épuisé ou non :

- (7) a. Hier soir avant de se coucher, Paul **a lu** *le livre* que je lui avais apporté.  
b. Včera večerom pered snom Pol' **čital** [IMPERFECTIF] / **pročital** [PERFECTIF] *knigu*, kotoruju ja emu prines.

Autrement dit, plusieurs facteurs participent à l'interprétation télique d'un procès. Il me semble donc important de distinguer ici la télicité potentielle et la télicité réelle. La *télicité potentielle* ("télicité lexicale" de Comrie) concerne le plan conceptuel des procès<sup>9</sup>. Ainsi *lire qqch* est potentiellement télique : tôt ou tard ce quelque chose sera lu. Par contre, la *télicité réelle* se réalise dans un contexte linguistique concret ("télicité grammaticale" de Comrie), et aussi dans une situation concrète. Par exemple, le contexte linguistique de *je lis ce livre* détermine la non télicité du verbe. Cependant, le seul contexte linguistique n'est pas suffisant, la situation réelle, notre connaissance du monde jouent un rôle important (par exemple, on lit une lettre en une fois, mais le livre en plusieurs séquences).

Contrairement aux partisans de la composition aspectuelle (Krifka 1998 ; Verkyul 1999, 2003 ; Filip 1999)<sup>10</sup>, qui confondent, à mon avis, la télicité potentielle et la télicité réelle, la télicité du procès n'est pas conditionnée uniquement par l'épuisement de l'objet défini, mais aussi et surtout par notre connaissance du monde. En d'autres termes, l'interprétation télique ('la lettre est lue') est conditionnée non seulement par la définitude du COD (on sait de quelle lettre il s'agit), mais aussi par la situation (on lit une lettre en une seule fois).

Il faut noter cependant que l'article indéfini indique le non-épuisement de l'objet de façon univoque ('le livre n'est pas lu') à condition qu'il n'ait pas une fonction de numéral :

---

<sup>9</sup> Le terme de *télicité lexicale* de Comrie (2001 : 117) me semble mal approprié, puisqu'il devrait être utilisé sur le plan lexical et non sur le plan conceptuel. En effet, l'expression lexicale de la télicité veut dire que la base d'un verbe a un sens télique : *arriver, résoudre*. Ainsi, les deux formes aspectives du verbe russe 'trouver' (*nahodit/najti*) ont un sens télique exprimé lexicalement.

<sup>10</sup> Filip (1999 : 94) formule la règle suivante de la télicité :

Verbe dynamique + objet quantifiable graduable = groupe verbal télique (*manger une, deux pomme(s)* – T.M.) ; verbe dynamique + objet cumulatif graduable = groupe verbal atélique (*manger des pommes* – T.M.).



## Opposition aspectuelle en russe et en français 9

- (8) a. Hier soir avant de se coucher, Paul **a lu** un livre.  
b. Včera večerom pered snom Pol' **čital** [IMPERFECTIF] knigu.

Ainsi, l'objet épuisé avec le perfectif russe (9a) correspond en français au COD défini (9b); la phrase (9c) est impossible :

- (9) a. Ona **vypila** [PERFECTIF] bokal vina.  
b. Elle **a bu** son verre.  
c. \*Ona **pila** [IMPERFECTIF] bokal vina.

**3.1.2. La transition quantité / qualité** dans le même procès se présente dans les langues slaves par deux formes aspectives du même verbe. Ce transfert est valable dans les deux sens :

(i) transition de la quantité (imperfectif) à la qualité (perfectif) : *rešat'/rešit'* (zadaču) 'chercher/trouver la solution (d'un problème)', *ubeždat'/ubedit'* 'essayer de convaincre' / 'arriver à convaincre';

(ii) transition de la qualité (perfectif) à la quantité ou à un état (imperfectif) : *ponjat'/ponimat'* 'avoir compris'/'comprendre', *zametit'/zamečat'* 'avoir remarqué'/'remarquer' (en effet, pour comprendre et remarquer, il faut avoir compris et remarqué).

Le premier type de transition est conceptualisé en français comme deux procès autonomes, chacun étant exprimé par un lexème distinct. Le deuxième, qui pourrait englober aussi des procès ponctuels (semelfactif / multiplicatif), est perçu comme deux phases d'un même procès dont les deux sont traduites par le même lexème en français.

Sur le plan conceptuel, les procès de transition sont différents des procès quantifiés. Un procès quantifié, par exemple, *Pierre a mangé la pomme en dix minutes* signifie que le procès de *manger une pomme* a duré dix minutes et qu'au bout des dix minutes, au moment précis de l'anéantissement de la partie comestible de la pomme, le télos du procès a été atteint.

Par contre, pour les procès de transition *quantité / qualité*, la relation entre les deux phases du procès est moins mécanique (cf. Milliaressi 2006). Ainsi, *Pierre m'a convaincu en cinq minutes* (*Pëtr ubedil menja za pjat' minut*) ne veut pas dire que Pierre a essayé de me convaincre pendant cinq minutes (il est possible qu'il ait mis beaucoup plus de temps pour apporter ses arguments), mais que ces cinq dernières minutes se sont révélées décisives pour que je sois enfin

convaincue. Autrement dit, les deux formes aspectives se trouvant en relation quantité / qualité soulignent tout simplement qu'une partie ou la totalité de la phase 1 est indispensable à la réalisation de la phase 2 et que le procès est perçu dans la langue comme une entité à part entière. Par exemple, les deux formes aspectives *ubeždat'* (phase durative, imperfectif) / *ubedit'* (phase télélique, perfectif) reflètent la conceptualisation d'un procès constitué de deux phases dont l'une est indispensable (entièrement ou partiellement) pour l'avènement de l'autre.

L'interdépendance des procès (processus / résultat) sur le plan conceptuel n'existe pas toujours dans une langue. Par exemple, l'opposition lexicale *iskat'* 'chercher' / *najti* 'trouver' n'est pas perçue comme une entité. En revanche, l'opposition grammaticale est réalisée par le verbe 'trouver' *nahodit'* (imperfectif) / *najti* (perfectif). La relativité de la conceptualisation d'un même procès en tant que procès unique ou en tant que procès à deux phases peut être illustrée par deux verbes synonymiques : *umirat'* (imperfectif) / *umeret'* (perfectif) (où l'imperfectif dénote une phase finale de la vie 'être en train de mourir', tandis que le perfectif veut dire 'être mort') et le perfectiva tantum *skončat'sja* 'décéder' (où le moment de la mort est conceptualisé comme un événement autonome irrévocable n'ayant aucun lien avec la vie).

En français, chacune des deux phases (quantité et qualité) d'un même procès est perçue comme un procès distinct correspondant à un lexème :

*otdyhat'* [IMPERFECTIF] – *se reposer* / *otdohnut'* [PERFECTIF] – *recupérer*<sup>11</sup>  
*osuždat'* [IMPERFECTIF] – *accuser* / *osydit'* [PERFECTIF] – *condamner*

Cependant, il convient d'apporter quelques précisions. Il y a une différence fondamentale entre ces deux types d'expression de l'aspect : grammaticale en russe (imperfectif / perfectif du même verbe) et lexicale en français (processus / résultat dénotés par deux lexèmes). En effet, le perfectif russe ne peut pas avoir une interprétation durative (à l'exception de certains perfectifs préfixés en *po-* etc. ou suffixés en *-nu-* à valeur délimitative, voir section 2), ce qui implique que le perfectif ne peut pas être conjugué au présent. Pour exprimer une valeur télélique itérative au présent, on recourt à l'imperfectif (3a). En revanche, les verbes français (*résoudre*, *recupérer*, *condamner* etc.) expriment la télélicité lexicale (par leur radical), ce qui implique que la télélicité unique (aux temps délimités comme le passé composé, par exemple) ou la télélicité répétitive

<sup>11</sup> Rappelons que le perfectif *otdohnut'* a deux sens en russe (voir la note 7).

## Opposition aspectuelle en russe et en français 11

(aux temps non délimités comme le présent et l'imparfait) sont exprimées toutes les deux par le même verbe (comparez 10b et 12b) :

- (10) a. Ja rešil / rešu [PERFECTIF] ètu zadaču.  
b. J'ai résolu / résoudre ce problème.
- (11) a. Ja rešaju [IMPERFECTIF] zadaču.  
b. Je suis en train de chercher la solution du problème.
- (12) a. Ja vseгда rešaju [IMPERFECTIF] takie zadači.  
b. Je résous toujours ce type de problèmes.

Autrement dit, l'équivalence *rešit'* → *résoudre* n'est valable que dans le sens allant du russe vers le français, tandis que l'inverse (*résoudre* → *rešit'*) n'est pas toujours vrai.

L'opposition grammaticale russe *imperfectif / perfectif* exprimant la transition de la quantité à la qualité dans un même procès à deux phases correspond donc en français à l'opposition lexicale *processus / résultat* conceptualisée comme deux procès distincts.

### 3.2. Les procès ponctuels

La conceptualisation d'un procès en tant que ponctuel ou duratif n'est pas toujours en accord avec sa durée réelle dans le temps. Bache (1982) remarque à ce sujet que la plupart des verbes ponctuels ne désignent pas des procès instantanés et que ces procès ont une certaine durée, même si elle est très courte. Les procès ponctuels ne peuvent pas être dénotés par le présent actuel ni avoir de circonstants de durée<sup>12</sup>. Le caractère ponctuel d'un procès est rendu en français lexicalement, c'est-à-dire par la base du verbe. Il y a deux types de procès ponctuels : (i) ceux qui, de par leur nature, ne sont pas susceptibles de se répéter, puisqu'ils sont imprévisibles, survenus indépendamment de la volonté du sujet, rares (*tressaillir, expirer* 'mourir') ; (ii) ceux qui peuvent se multiplier pour constituer une suite discontinue de phases équivalentes d'un même procès (*frissonner, étinceler*). En d'autres termes, en français, les procès semelfactifs (ponctuels) et les procès multiplicatifs (duratifs) sont dénotés par les mêmes verbes. L'interprétation s'opère en fonction du contexte grammatical et

---

<sup>12</sup> Il est possible d'utiliser parfois un complément de durée ponctuelle *en une seconde* ou bien *en quelques secondes*, où le nombre indéfini de secondes ne représente pas une durée réelle, mais correspond plutôt à un moment ponctuel.

situationnel. Cependant, il est possible d'exprimer la valeur semelfactive en français de façon univoque : *avoir un frisson, faire un saut, pousser un cri*.

En russe, la valeur semelfactive est exprimée par le suffixe *-nu-*, qui perfectivise l'imperfectif multiplicatif : *drožat'/drognut'* 'frissonner', *stučat'/stuknut'* 'frapper (à la porte)', etc. Ainsi les procès semelfactifs sont-ils dénotés en russe par des perfectifs en *-nu-*.

Il est possible que le même procès soit conceptualisé différemment en russe et en français. Par exemple, le verbe *skončat'sja* 'décéder' est ponctuel en russe, tandis que le verbe français *décéder* ne l'est pas (*être en train de décéder*). Autre exemple : le procès 'arriver' est conceptualisé en français comme duratif, en russe, comme ponctuel. La traduction littérale de la phrase française (13a) est donc agrammaticale en russe (13b) :

- (13) a. Il voyait par la fenêtre le facteur **arriver**.  
b. \*On videl v okno, kak **prihodil** [IMPERFECTIF] počtal'on.

**3.3. L'inchoativité du procès** est marquée en français par un temps délimité et par un circonstant (14a). En russe, elle est marquée par un préfixe : *kričat'* 'crier' (imperfectif) / *zakričat'* 'commencer à crier' (perfectif), *nenavidet'* 'haïr' (imperfectif) / *voznenavidet'* 'commencer à haïr' (perfectif).

- (14) a. Dès qu'il m'a vu, il m'a **haï**.  
b. Kak tol'ko on menja uvidel, on menja **VOZnenavidel** [PERFECTIF].

Ainsi, l'interprétation inchoative de (14a) est due au circonstant *dès qu'il m'a vu*. En russe, ce sens inchoatif du circonstant est doublé par la morphologie du verbe. Autrement dit, le verbe hors contexte a déjà un sens inchoatif (15a), ce qui n'est pas le cas en français (15b) :

- (15) a. On menja **voznenavidel** [PERFECTIF].  
'il a commencé à me haïr'  
b. Il m'a haï (pendant un certain temps).

#### 4. Aspect délimité / aspect non délimité

On peut donc établir une opposition aspectuelle commune pour le russe et le français : aspect délimité / aspect non délimité. L'aspect non délimité correspond en russe à l'imperfectif (16a) et en français à l'imparfait et au présent (16b) :

- (16) a. Ja **rabotal** [IMPERFECTIF] v sadu, kogda on **vernulsja** [PERFECTIF] domoj.  
b. Je **travaillais** dans mon jardin quand il **est rentré** à la maison.

Ici, le procès *je travaillais* a un début et une fin qui ne sont pas focalisés dans l'énoncé.

En revanche, l'aspect délimité (17)-(21), exprimé en français par les temps composés et le passé simple, ne correspond pas toujours au perfectif russe. Il peut aussi être exprimé par l'imperfectif. En effet, lorsqu'il s'agit de procès duratifs et qu'il n'y a pas d'évaluation de durée ni de résultat, l'aspect délimité est exprimé par l'imperfectif russe :

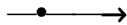
- (17) a. J'**ai travaillé** aujourd'hui.  
b. Ja segodnja **rabotal** [IMPERFECTIF].  
(18) a. Hier, j'**ai lu** un livre.  
b. Včera ja **čital** [IMPERFECTIF] knigu ('hier il y a eu un intervalle de temps pendant lequel j'ai lu un livre').  
(19) a. Il **courut** (pendant) deux heures.  
b. On **bežal** [IMPERFECTIF] dva časa.  
(20) a. Hier, il **a plu**.  
b. Včera **šël** [IMPERFECTIF] dožd'.  
(21) a. Je l'**ai su** (je l'ai oublié).  
b. Ja èto **znal** [IMPERFECTIF].

Ainsi, la durée délimitée est une caractéristique commune des temps passés dans les langues slaves et romanes. Une autre propriété commune du russe et du français est la localisation de cette délimitation temporelle, qui peut se trouver :

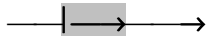
(i) au début et à la fin d'un procès duratif (atélique : *rabotat'* – travailler ; télique : *čitat'* (imperfectif) / *pročitat'* (perfectif) – lire):



(ii) en un seul point qui représente en même temps le début et la fin d'un procès ponctuel : *opomnit'sja* 'reprenre ses esprits' (perfectif), *vzdrognut'* (perfectif) – *tressaillir*, *skončat'sja* (perfectif) 'décéder', *expirer*):



(iii) au début d'un procès duratif (inchoatif : *zakričat'* (perfectif) 'commencer à crier'):



La particularité de l'aspect perfectif russe consiste en ce qu'il traduit une évaluation de la situation par le locuteur, en particulier, pour les procès atéliques, l'évaluation subjective de la durée. Il est intéressant de remarquer que le français dispose aussi d'un moyen d'exprimer une évaluation subjective de la durée du procès. Cependant, ces évaluations sont différentes en français et en russe. Le français recourt à l'emploi de l'imparfait narratif pour dénoter un procès télique (de préférence) ou atélique (22a). Quant au russe, il ne possède pas de moyen grammatical permettant d'évaluer la durée des procès téliques (22b).

- (22) a. A huit heures précises, le général **expirait**. (Ex. de Leeman 1996).  
 b. Rovno v vosem' časov general **skončalsja** [PERFECTIF].

En ce qui concerne les emplois standard de la non délimitation de la durée, le français recourt à l'imparfait, le russe à l'imperfectif (16). On remarquera que la non délimitation absolue (lorsque le procès n'a pas de début ni de fin) n'est pas rendue par l'aspect, mais par des moyens lexicaux (verbes d'état et des circonstants, par exemple, *toujours*):

- (23) a. Il **a toujours aimé** la promenade dans la forêt.  
 b. On vsegda ljubil [IMPERFECTIF] guljat' v lesu.

La non-délimitation relative caractérise un procès duratif délimité dans le passé mais durant lequel un autre procès délimité a eu lieu. C'est pourquoi les limites temporelles du procès englobant (aspect non délimité) ne sont pas importantes pour le locuteur, puisque la focalisation porte sur le procès englobé (aspect délimité):

- (24) a. Quand j'**étais** en fac, j'**ai écrit** un article sur ce sujet.

## Opposition aspectuelle en russe et en français 15

- b. Kogda ja **učilsja** [IMPERFECTIF] v universitete, ja **napisal** [PERFECTIF] stat'ju na ètu temu.

Si la durée des deux procès coïncide, le russe utilise les imparfaits dans les deux cas ; il ne dispose pas de moyens pour préciser la délimitation du procès sans évaluation subjective de la durée. Dans l'exemple (25a), l'aspect peut être interprété comme non délimité (25b) ou comme délimité (25c) :

- (25) a. My **igrali** [IMPERFECTIF] na gitare i **pele** [IMPERFECTIF].  
b. Nous **jouions** de la guitare et nous **chantions**.  
c. Nous **avons joué** de la guitare et nous **avons chanté**.

L'aspect non délimité de (25b) souligne la simultanéité des procès, tandis que l'interprétation simultanée des procès en (25c) est due à notre connaissance du monde (on chante en jouant de la guitare). En fonction du sens lexical des verbes, les procès délimités peuvent être interprétés comme consécutifs :

- (26) a. Nous **avons joué** de la guitare et nous **avons discuté**.  
b. My **igrali** [IMPERFECTIF] na gitare, i my **sporili** [IMPERFECTIF].

Autrement dit, l'aspect non délimité est conditionné en priorité par l'ordre des procès. Par exemple, l'imparfait russe et l'imparfait français peuvent dénoter une série non délimitée de procès répétitifs :

- (27) a. Po večeram on **smotrel** [IMPERFECTIF] televizor.  
b. Le soir, il **regardait** la télé.

Si les procès répétés représentent une série bornée, dont les limites sont exprimées par un circonstant, celle-ci sera dénotée par l'aspect délimité, c'est-à-dire par les temps composés et le passé simple en français (28a). L'imparfait dans ce cas est agrammatical (29a) :

- (28) a. J'**ai lu** ce livre *deux fois*.  
b. Ja **pročital** [PERFECTIF] ètu knigu *dva raza*.  
(29) a. \* Je **lisais** ce livre *deux fois*.  
b. Ja **čitai** [IMPERFECTIF] ètu knigu *dva raza*.

En russe l'imparfait (29b) et le parfait (28b) sont tous les deux possibles. L'imparfait traduit une constatation objective de la durée ; le parfait une évaluation du résultat ou de la durée.

Donc, le sens grammatical de l'aspect non délimité en français et en russe est l'expression d'une série non délimitée de procès répétitifs ou bien de la simultanéité des procès.

## 5. Conclusion

L'aspect grammatical est une expression de la durée délimitée ou non délimitée du procès par des formes verbales régulières. En russe comme en français, l'invariant sémantique de l'aspect est l'opposition *aspect délimité / aspect non délimité*.

L'aspect délimité est différent en russe et en français. Contrairement au point de vue répandu, la télicité n'est pas une propriété inhérente à l'aspect délimité. C'est une des propriétés essentielles du perfectif russe. En russe, ce n'est pas la télicité du procès qui conditionne le choix de l'aspect, mais la nature de la délimitation du procès. En français, la télicité n'a pas d'expression grammaticale régulière et l'aspect délimité exprime une simple délimitation de la durée du procès.

La nature de la délimitation du procès est différente en russe et en français. En russe, elle peut comporter une évaluation de la situation par le locuteur (évaluation du résultat, évaluation de l'évolution du procès, évaluation subjective de la durée). Dans ces cas, le russe recourt au perfectif. Si la délimitation du procès ne comporte pas d'évaluation de son déroulement, le russe recourt à l'imperfectif.

L'imperfectif russe a donc deux sens : 1) le sens délimitatif (lors de la constatation objective) ; 2) le sens non délimitatif (conditionné par l'ordre des procès).

L'aspect non délimité dans les emplois standard en russe et en français est le même : l'imperfectif en russe, l'imparfait en français. L'aspect non délimité a deux sens grammaticaux dans les deux langues : 1) répétition non limitée des procès ; 2) simultanéité des procès.

## Références

Arrivé, M. & al. (1986) *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Flammarion, Paris.



## Opposition aspectuelle en russe et en français 17

- Bache, C. (1982) 'Aspect and Aktionsart: towards a semantic distinction'. *Journal of Linguistics*, 18, 57-72.
- Bondarko, A.V. (1987/2003) 'Soderžanie i tipy semantiki predela'. In A.V. Bondarko *et al.*, eds, *Teorija funkcional'noj grammatiki*, 3<sup>e</sup> éd. URSS, Moscou, 46-51.
- Boukreeva, T. (1996) 'L'alternance et la supplétion lexicales (étude comparative du français et du russe)'. In I. Fougeron, éd., *Études russes*. Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 137-149.
- Breu, W. (2004) 'Teoretičeskaja model' vzaimodejstvija vida s leksikoj'. In M. L. Remněva & A. A. Polikarpov, eds, *Russkij jazyk: istoričeskie sud'by i sovremennost'* : *11<sup>e</sup> Congrès International des russistes, 18-21 mars 2004*. Presses Universitaires de Moscou, Moscou, 251-252.
- Cohen, D. (1989) *L'aspect verbal*. PUF, Paris.
- Comrie, B. (1989) 'Perfectif et télique'. *Travaux de linguistique* 19, 57-66.
- Comrie, B. (2001) 'Obščaja teorija glagol'nogo vida'. In M. Ju. Čertkova, ed., *Trudy aspektologičeskogo seminara filologičeskogo fakul'teta MGU im. M.V. Lomonosova*, vol.1. Presses Universitaires de Moscou, Moscou, 115-121.
- Čang, P.Č. (1997) 'Sistemny ili marginal'ny dvuvidovye glagoly v sovremennom russkom jazyke?'. In M.Ju. Čertkova, ed., *Trudy aspektologičeskogo seminara filologičeskogo fakul'teta MGU im. M.V. Lomonosova*, vol.3. Presses Universitaires de Moscou, Moscou, 197-209.
- Dowty, D. R. (1991) 'Thematic proto-roles and argument selection'. *Language* 67(3), 547-619.
- Filip, H. (1999) *Aspect, Eventuality Types and Noun Phrase Semantics*. Garland Publishing, New York - London.
- Gosselin, L. (1996) *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Duculot, Louvain-la-neuve.
- Gosselin, L. (2005) *Temporalité et modalité*. Duculot, Bruxelles.
- Jacobs, R. A. & Rosenbaum, P. S. (1968) *English Transformational Grammar*. Blaisdell Publishing Co, Waltham, Massachusetts.
- Krifka, M. (1998) 'The origins of telicity'. In S. Rothstein, ed., *Events and Grammar*. Kluwer, Dordrecht, 197-235.
- Leeman, D. (1996) *Grammaire du verbe français*. Nathan, Paris.
- Lerat, P. (1981) 'L'aspect dans le lexique français contemporain'. *Cahiers de lexicologie* 39, 48-54.
- Lyons, J. (1970) *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, trad. fr., Larousse, Paris.
- Maslov, Ju.S. (1978/2004) *Stat'i po aspektologii*. In Ju.S. Maslov, *Izbrannye trudy : Aspektologija. Obščee jazykoznanie*. Jazyki slavjanskoj kul'tury, Moscou, 303-517.
- Mehlig, H.R. (1981) 'Satzsemantik und Aspektsemantik im Russischen (Zur Verbklassifikation von Zeno Vendler)'. *Slavistischen Beiträgen*, 147, Verlag Otto Sagner, München, 95-151.
- Milliaressi, T. (2006) 'L'information aspectuelle dans un dictionnaire explicatif bilingue (sur l'exemple du russe et du français)'. In E. Corino, C. Marillo, C. Onesti, eds., *Atti del XII Congresso Internazionale di Lessicografia, Torino, 6-9 settembre 2006, Proceedings XII EURALEX International Congress*, vol. I. Edizioni dell'Orso, Alessandria, 549-560.

- Smith, C. S. (1986) 'A speaker-based approach to aspect'. *Linguistics and Philosophy* 9, 97-115.
- Šeljakin, M.A. (2001) 'O spornyh voprosah russoj aspektologii'. In M. Ju. Čertkova, ed., *Trudy aspektologičeskogo seminaru filologičeskogo fakul'teta MGU im. Lomonosova*, vol.1. Presses Universitaires de Moscou, Moscou, 210-219.
- Timberlake, A. (1982) 'Invariance and the syntax of Russian aspect'. In P.J. Hopper, ed., *Tense-Aspect: Between Semantics & Pragmatics*. Benjamins, Amsterdam – Philadelphia, 305-331.
- Verkuyl, H. J. (1999) *Aspectual Issues. Structuring Time and Quantity* 98. *CSLI Lecture Notes*. CSLI Publications, Stanford.
- Verkuyl, H. J. (2000) 'Events as individuals: aspectual composition and event semantics'. In J. Higginbotham, F. Pianesi, A. C. Varzi, eds, *Speaking of Events*. Oxford University Press, Oxford.
- Verkuyl, H. J. (2003) 'Aspectual asymmetry and quantification'. In J. Gutiérrez-Rexach, ed., *Semantics. Critical Concepts in Linguistics* 4. Routledge, London, 71-103.
- Vetters, C. (1996) *Temps, aspect et narration*. Rodopi, Amsterdam – Atlanta.
- Zaliznjak, A.A. & Šmelëv, A.D. (1997) *Lekcii po russoj aspektologii*. *Slavistiche Beiträge* 353, Bd 7. Verlag Otto Sagner, München.